Schweizerischer Hebammenverband
Fédération suisse des sages-femmes
Federazione svizzera delle levatrici
Federaziun svizra da las spendreras

Rapport statistique

des sages-femmes indépendantes
en Suisse

Antje Kroll-Witzer

Recensement 2019

Les sages-femmes indépendantes assurent le suivi des femmes et des familles durant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et la période d'allaitement. Dans le cadre du mandat de prestations entre la Fédération suisse des sages-femmes et santésuisse, l'organisation suisse de la branche de l'assurance-maladie sociale, un recensement national des activités des sages-femmes indépendantes est effectué et publié depuis 2005. Depuis le recensement 2018, la collecte des données est liée à la facturation et à la documentation électronique, afin que les sages-femmes n'aient plus à fournir les données à double. Ce changement offre de nouvelles possibilités d'évaluations, qui peuvent désormais être effectuées non seulement concernant les femmes, mais aussi les contrôles et les visites. Un rapport complet sur le recensement 2019 peut être consulté sur www.sage-femme.ch.

Augmentation des activités entre 2005 et 2019

En 2019, les sages-femmes indépendantes en Suisse ont facturé 689 407 prestations de grossesse, d'accouchement et de post-partum à 86 343 femmes. Le nombre de sages-femmes, le nombre total des femmes prises en charge et les suivis au cours de la grossesse et du post-partum ont constamment augmenté depuis le début des recensements. Quant aux suivis d'accouchements, ils étaient aussi nettement plus élevés en 2019 que lors des années précédentes. Cela est dû, d'une part, à la saisie systématique du lieu effectif d'accouchement dans la documentation post-partum et, d'autre part, au relevé supplémentaire des accouchements suivis par des sages-femmes agréées et facturés par les hôpitaux[1]. Ces deux changements ont été introduits en 2018.

Nombre de cas saisis et nombre de sages-femmes de 2005 à 2019

	2005	2008	2011	2014	2017	**2019**
Total	30 971	42 731	53 754	62 917	72 488	**86 343**
Grossesse	6 220	7 072	8 336	11 592	20 105	**27 862**
Accouchement	2 821	3 347	3 276	4 109	3 892	**5 241[1]**
Post-partum	29 212	40 742	51 419	60 090	67 931	**80 130**
Sages-femmes	**618**	**749**	**935**	**1 168**	**1 399**	**1 634[2]**

[1] Depuis la fin 2018, les accouchements suivis par des sages-femmes agréées et facturés par l'hôpital sont saisis systématiquement.

[2] Correspond depuis l'enquête 2018 à l'entité de facturation (sage-femme, organisation de sages-femmes ou maison de naissance).

Les femmes suivies

Les femmes suivies étaient en moyenne âgées de 32,6 ans. Environ 60 % étaient des Suissesses et 40 % étaient de nationalité étrangère (Allemagne 5,4 %, Portugal 3,7 %, Italie 3,0 %, France 2,6 %). Le nombre de primipares (50,6 %) et celui des multipares (49,4 %) étaient presque équivalents.

Moment du suivi

Le suivi post-partum constitue l'activité principale des sages-femmes indépendantes. Celles-ci ont en effet rendu visite à la grande majorité des femmes recensées (92,8 %) au cours de la période post-partum, effectué des contrôles de grossesse chez 32,3 % et pris en charge 6,1 % pour l'accouchement. Chez 83,2 % des femmes, toutes les prestations sollicitées ont été facturées par une seule entité (sage-femme, organisation de sages-femmes ou maison de naissance).

Grossesse

En 2019, les sages-femmes indépendantes ont effectué en tout 77 506 contrôles de grossesse auprès de 27 862 femmes. Les femmes enceintes suivies ont bénéficié en moyenne de 2,8 consultations de grossesse par une sage-femme. Le premier contrôle de grossesse a eu lieu le plus souvent au deuxième ou au troisième trimestre.

Premier contact pendant la grossesse en 2019

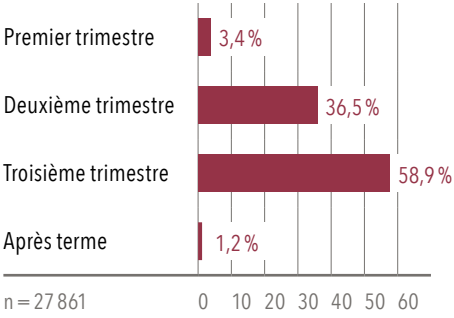

En tout, 44,9 % des contrôles de grossesse (n = 34 830) ont été classés comme contrôles de grossesse à risque, et 41,6 % des femmes suivies durant la grossesse (n = 11 593) ont eu au moins une fois un tel contrôle. Les cinq raisons les plus fréquentes étaient un dépassement du terme (5,2 % des contrôles et 7,6 % des femmes suivies pendant la grossesse), une césarienne dans l'anamnèse

(4,6 % et 4,9 %), l'âge de la femme (3,7 % et 4,3 %), une suspicion de contractions prématurées (2,9 % et 4,4 %) et une anomalie de position ou de présentation de l'enfant (2,0 % et 3,3 %).

Accouchements

En 2019, les sages-femmes indépendantes ont transmis des données concernant 5241 accouchements qu'elles ont suivis au début ou en entier. Ce nombre est nettement plus élevé que les années précédentes en raison de l'amélioration de la saisie du lieu effectif d'accouchement et de la saisie systématique supplémentaire des accouchements suivis par des sages-femmes agréées et facturés par l'hôpital. L'enfant est venu au monde à domicile dans 886 (16,9 %) des accouchements menés par des sages-femmes indépendantes, et en maison de naissance dans 1989 (38,0 %). En tout, 1694 accouchements (32,3 %) ont eu lieu à l'hôpital avec une sage-femme agréée. Pour les 646 accouchements accompagnés par des sages-femmes indépendantes restants (12,3 %), un transfert à l'hôpital ou une transmission du suivi au sein de l'hôpital (lors d'accouchements avec une sage-femme agréée) ont eu lieu. Dans 26 cas, le lieu d'accouchement était inconnu (0,5 %).

Lieu de l'accouchement 2019

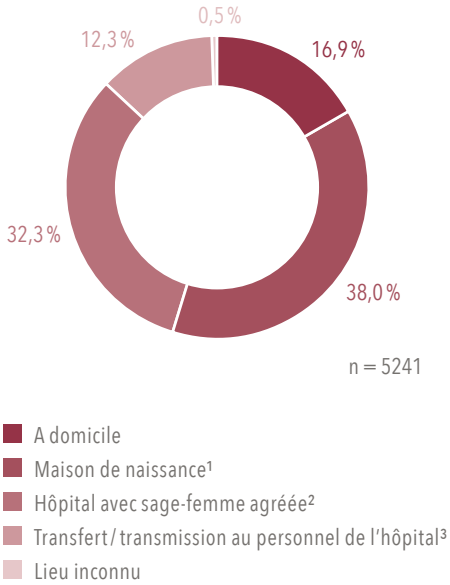

[1] L'Association suisse des maisons de naissance (IGGH-CH®) a annoncé pour 2019 un total de 2151 accouchements ayant eu lieu dans une maison de naissance. Cette petite différence s'explique surtout par les accouchements qui n'ont pas été facturés électroniquement ou n'ont pas été facturés par le biais d'un des cinq fournisseurs de données.

[2] Depuis la fin 2018, les données sur les accouchements suivis par des sages-femmes agréées, qui sont remboursées par l'hôpital, sont fournies par les sages-femmes indépendantes assurant les soins post-partum. Il en a résulté une grande différence pour les accouchements suivis par des sages-femmes agréées par rapport à 2018 (240 recensés).

[3] Pour les accouchements menés par des sages-femmes agréées et saisis par des sages-femmes assurant les soins post-partum, les transferts et les transmissions au personnel hospitalier n'étaient pas connus, d'où le taux de transferts 2019 nettement inférieur à celui de 2018 (19,0 %).

Post-partum et période d'allaitement

En 2019, les sages-femmes indépendantes ont suivi 80 130 femmes après l'accouchement. Elles ont effectué 608 909 visites postnatales, consultations d'allaitement, contrôles à la fin du post-partum tardif et, parfois, également des séjours stationnaires post-partum (n = 325 femmes) en maison de naissance. Le nombre de femmes suivies ambulatoirement s'est élevé à 80 067 et celui des visites à domicile à 608 582. Plus précisément, il y a eu 565 627 visites post-partum (93,0 % des visites et 96,2 % des femmes), 23 193 secondes visites le même jour (3,8 % et 16,1 %), 18 191 consultations d'allaitement (3,0 % et 15,7 %) et 358 contrôles finaux (0,2 % et 1,7 %). Les sages-femmes ont rendu visite aux femmes en moyenne 7,6 fois.

Premier contact

Le premier contact après l'accouchement a eu lieu le plus souvent entre un et quatre jours après (n = 39 331 femmes, 49,4 %) ou entre cinq et dix jours après (n = 29 227 femmes, 36,7 %). Une minorité des femmes suivies en ambulatoire ont reçu leur première visite le jour même de l'accouchement (n = 859; 1,1 %) ou après le dixième jour post-partum (n = 10 146; 12,8 %).

Premier contact post-partum en 2019

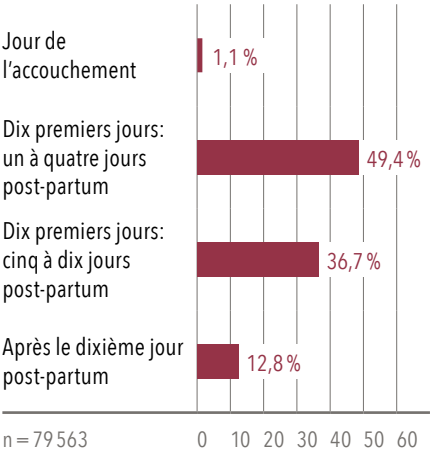

Pour 504 femmes suivies après l'accouchement (0,6 %), le moment du premier contact post-partum n'a pas pu être déterminé.

Déroulement du post-partum

Pour 78 203 visites ambulatoires post-partum (12,9 %) ou, plus précisément, chez 17 423 femmes (21,8 %), des informations ont été transmises concernant des problèmes de santé chez la mère ou l'enfant ou des difficultés d'allaitement au cours du post-partum. Des problèmes maternels ont été signalés pour 64 659 visites (10,6 %) et chez 13 650 femmes (17,0 %). En tout, 291 femmes (0,4 %) ont été réhospitalisées. Lors de 25 444 visites post-partum (4,2 %) ou, plus précisément, chez 6645 femmes (8,3 %), on a signalé des problèmes chez l'enfant et, dans 332 cas (0,4 %), une réhospitalisation de ce dernier. Les problèmes maternels les plus fréquents en post-partum ambulatoire ont été une lactation insuffisante (1,5 % des femmes suivies), des mamelons irrités ou crevasses (1,0 %) et la combinaison de l'allaitement et des substituts du lait maternel (0,7 %). Quant aux problèmes chez l'enfant, les plus fréquents ont été la jaunisse du nourrisson (enfants de 0,7 % des femmes suivies), une prise de poids insuffisante (0,5 %) et des difficultés liées aux pleurs du nouveau-né (0,4 %).

Consultations d'allaitement

Parmi les femmes bénéficiant d'un suivi post-partum ambulatoire, 22 892 (28,6 %) ont eu recours, à un moment ou à un autre, à une consultation d'allaitement auprès de la sage-femme. Les cinq raisons les plus fréquentes étaient une prise de poids insuffisante de l'enfant (13,5 % des femmes conseillées pour l'allaitement), le sevrage (11,0 %), une lactation insuffisante (10,3 %), des conseils au sujet de l'allaitement et de la nourriture solide (9,6 %) et des conseils au sujet de l'allaitement et de la reprise du travail (9,3 %). En tout, 12 567 femmes (15,7 %) ont eu recours, en moyenne, à 1,4 consultation d'allaitement en plus, en dehors du suivi post-partum normal ou des prescriptions médicales.

Impressum

Schweizerischer Hebammenverband
Fédération suisse des sages-femmes
Federazione svizzera delle levatrici
Federaziun svizra da las spendreras

Editeur et contact: Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), Berne, info@sage-femme.ch, www.sage-femme.ch

zh aw Gesundheit

Auteures: Susanne Grylka et Barbara Borner, Centre de recherche en sciences sages-femmes, Institut de sages-femmes, Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), Winterthour, www.zhaw.ch

Concept et graphisme: www.la-kritzer.ch
Mise en page et impression: www.rubmedia.ch

Berne, septembre 2020

Zürcher Hochschule
für Angewandte Wissenschaften

zh
aw Gesundheit

Ihr Beruf entwickelt sich weiter – halten Sie Schritt!

Wir bieten Ihnen die aktuellen Fakten für Diskussionen und Projekte in Ihrem beruflichen Umfeld.

Voll- oder Teilzeitstudium
Master of Science Hebamme

Im Masterstudium vertiefen Sie Ihr Fachwissen und Ihre Forschungskompetenzen, um mit einer Advanced Practice die Hebammentätigkeit weiterzuentwickeln. Oder für ein Doktorat an der Universität.

Beratung Dr. Astrid Krahl
Leiterin Studiengang MSc Hebamme
astrid.krahl@zhaw.ch / 058 934 63 28

Weiterbildungen bis zum
Master of Advanced Studies Hebammenkompetenzen^{plus}

In den Einzeltagen und Modulen der auf die Praxis ausgerichteten Weiterbildungen vertiefen Sie schrittweise Ihr Fachwissen und erwerben neue Kompetenzen für Ihren Berufsalltag.

Beratung Regula Hauser, MPH
Leiterin Weiterbildung Hebammen
regula.hauser@zhaw.ch / 058 934 64 76

Alle Angebote und Informationen auf: zhaw.ch/gesundheit/weiterbildung